



Science.  
Applied to Life.™\*

# Films Rétro-réfléchissants 3M™ plus de visibilité pour renforcer la sécurité sur la route

Balisage de véhicules  
Balisage alterné

# Renforcer la visibilité de vos véhicules pour une meilleure sécurité sur la route.

## Haute & Très Haute visibilité



Technologie Prismatique (Classe B)

- Identification du véhicule de jour grâce au balisage alterné rouge et blanc
- Identification de nuit grâce à la rétro-réflexion très performante
- Très efficace en cas de circulation lente et d'arrêts fréquents

## Durabilité



Garantie 3 ans

- Nettoyage possible à haute pression\*

\* Voir Fiche technique pour les conditions

## Esthétique



- Ni pli, ni bulle
- Pas d'encrassement

## Facilité de pose



Des technologies adaptées

- Auto adhésif et facile à poser
- L'application est simple et peut être réalisée sans être expert
- Pose ultra rapide
- Sans vernis de scellement



**1** Présenter



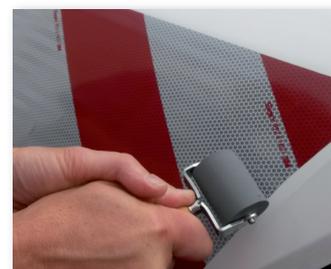
**2** Positionner



**3** Chasser les plis & bulles

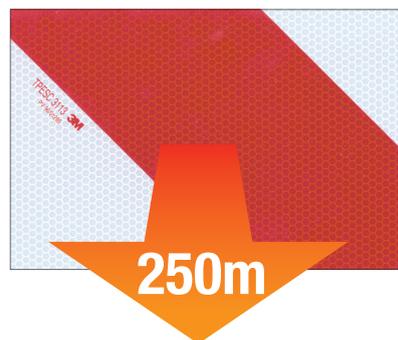


**4** Appliquer la pression au rouleau



Les arrêtés du 20/01/1987 et du 17/03/1999 précisent que **les véhicules d'intervention et de travaux doivent disposer d'une signalisation complémentaire** :

- Signalisation **arrière, avant et latérale** des véhicules.
  - Utilisation de produits **rétro-réfléchissants à bandes alternées rouge et blanc**.
  - Utilisation de produits **homologués avec n° de TPESC**.



## Classe B

**NOUVELLE TECHNOLOGIE**

- Visibilité au delà de 250m
- Prismatique et Flexible
- Qualité de rétro-réflexion 2 fois supérieure
- Jusqu'à 3 fois plus de temps pour réagir
- Très facile à poser
- Controltac™ : maîtrise parfaite de l'adhésion initiale
- Comply™ : pour une pose sans bulle ni pli

- 823VWM Rouge/Blanc TPESC 14038
- 823-10 blanc imprimable avec encre 990-12 TPESC 14037



Avant  $\geq 0.16 \text{ m}^2$   
Cotés  $\geq 0.16 \text{ m}^2$   
Arrière  $\geq 0.32 \text{ m}^2$



## Classe A

- Visibilité à 80m
- Minimum réglementaire
- Film conformable

- 13056 Rouge/Blanc TPESC 87097

- La réglementation impose des **films homologués** avec le n° TPESC et le nom du fabricant sur chaque strie blanche
- Sans cette homologation officielle **qui vous garantit la performance et la durabilité** du film, votre balisage n'est pas réglementaire

Circulation lente, Arrêts fréquents, Interventions sur la route...

# Pour renforcer la sécurité de vos employés et celle des usagers de la route, vos véhicules sont-ils équipés ?

Collectivités



Municipalités

Métropoles

DIR



Autoroutes

Déneigeuses



Services d'entretien

Concessionnaires Energie



Entreprises de Service

Travaux Public



Espace Vert

Entreprises de bâtiment

3M France

Signalisation, Identification et Sécurité

Boulevard de l'Oise  
95006 Cergy-Pontoise Cedex

Centre Information Clients

N°Azur 0 810 331 300

Prix d'un appel local

www.3M.fr



Agissez pour  
le recyclage des  
papiers avec  
3M  
et Ecofolio.